

SOCIÉTÉ  
D'HORTICULTURE

DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VIII<sup>e</sup> VOLUME

OCTOBRE

N<sup>o</sup> 22

1880



SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

## CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —  
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Cossin, secrétaire.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

### BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
MM. Frémy, Thirion et Minguet, vice-présidents.  
M. Bruet, secrétaire-général.  
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.  
MM. Jassemmin et Macrét, secrétaires.  
M. Drivière, trésorier.  
M. Daguét, trésorier-adjoint.  
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.  
M. Reusse, conservateur du matériel.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.  
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.  
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de  
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).  
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard  
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.  
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —  
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillièrre. — M. Bourbonneux.  
— M. Seberr. — M. Vinet.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Deslandes — Simon Compiègne. — Prinville. —  
Brochon. — Colas. — Bougeonnier. — Félix Dupuis. — Lozet.  
— Fossiez. — Tassin. — Masson. — Réhry.  
Pont : MM. Renaut, président — Laverge, délégué.

### SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.  
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).  
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 22. — OCTOBRE 1880.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 3 OCTOBRE 1880. — PRÉSIBENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans opposition.

Deux membres nouveaux, régulièrement présentés, sont admis à l'unanimité.

M. SIMON COMPIÈGNE expose un lot considérable de légumes en 30 variétés et 6 variétés de fruits, pour lesquels il lui est voté une *Mention très-honorable*.

M. Thirion, vice-président, présente les excuses de M. le Secrétaire-Général, obligé de s'absenter de Senlis, et, en l'absence de MM. les Secrétares, procède au dépouillement de la correspondance, savoir :

1° Le compte-rendu de l'Exposition d'horticulture qui vient d'avoir lieu à Tournay en septembre dernier.

2° Le catalogue de la maison Baltet frères, pépiniéristes à Troyes.

3° Une brochure de M. E. Vavin, membre correspondant, sur la culture et les divers emplois du *Soja hispida* d'Etampes, dont il est donné connaissance à l'Assemblée.

M. Thirion fait une rapide analyse des articles extraits de Journaux et Bulletins des Sociétés correspondantes, et signale notamment l'annonce de la nouvelle poire d'hiver *Directeur Alphand* comme étant de longue garde et de bonne qualité; l'obtention d'un *Thlaspi nain rose* très-recommandable, que M. Dubarle déclare posséder et dont il a obtenu un certain nombre de graines qui seront distribuées en temps utile; un rapport sur le *thermomètre avertisseur* de M. Eon,



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 9594

CB : 2640

SHAS



00000003640

instrument de grande utilité dans les serres pour éviter les accidents de refroidissement; plusieurs variétés de *Rosiers pleureurs* d'un très-bel effet ornemental, employés en Belgique et dont la culture n'est pas assez répandue dans notre pays; la recommandation faite par M. Caille, chef du jardin botanique de Bordeaux, du *Rosa polyantha* pour remplacer l'églantier comme porte-greffe; un moyen d'entretenir la *chaleur descouches*, sans être obligé d'en renouveler les réchauds, qui consiste à y introduire, dans des trous faits latéralement avec un fort pieu, de la chaux vive et de la colombine. Enfin, à la suite de ces communications, M. Dubarle signale le procédé recommandé par M. Rével, lequel consiste à entourer avec un fil de fer galvanisé la base des *branches charpentières que l'on veut affaiblir et mettre à fruit*; mais, quant à lui, il en emploie un autre qu'il préfère, levant à moitié avec le greffoir les yeux de la branche qu'il s'agit de maîtriser, ce qui arrête immédiatement leur végétation et les fait aussitôt se couronner.

M. Thirion donne ensuite connaissance des délibérations prises par le Conseil d'administration de la Société dans sa réunion du 26 septembre dernier : — Le Conseil a décidé que l'itinéraire des leçons de M. Dubarle porterait désormais la mention spéciale du sujet qui serait traité dans la leçon du jour; — Il a chargé M. le Secrétaire-Général d'entrer en négociation pour l'achat de la pierre lithographique du diplôme, afin de pouvoir en prolonger le tirage suivant le nombre des demandes; — Il a déclaré Société correspondante la Société d'horticulture de Cette; — Il a reçu confirmation de la part de M. le Maire de Senlis de sa résolution de traiter pour l'entretien des squares de la ville, et il invite en conséquence les horticulteurs à se mettre en rapport avec l'administration; — Il a eu communication de la part de M. Brochon, président de la Commission de l'Exposition d'un rapport financier duquel il résulte que cette entreprise n'a pas été désavantageuse à la Société, puisqu'elle se solde

par un léger reliquat de 27 fr. 55. — La vente des objets offerts ou abandonnés par les exposants a produit la somme de 32 fr., qui a été remise par M. le commissaire-priseur au Bureau de bienfaisance.

La séance se termine par une Conférence de M. Dubarle, jardinier-professeur, sur différents sujets d'actualité. Tout d'abord, M. Dubarle s'étend sur le procédé à employer pour le rétablissement des vieilles treilles endommagées par les derniers froids; la plupart gagneront à être reformées sur le modèle de *Cordons verticaux alternes*; pour cela, on devra choisir l'un des plus beaux brins repoussés sur la souche et ramener, par un couchage, à 0,40 c. au moins en avant du mur; ceux que l'on aura conservés donneront déjà, dès 1881, une abondante récolte, mais en 1882, il conviendra de creuser une tranchée d'où l'on extraira les vieilles souches qui, sans cela, continueraient tous les ans à donner une quantité de drageons qui feraient confusion, et qui contribueraient inutilement à l'épuisement du sol; c'est dans cette tranchée que l'on couchera le brin conservé l'année précédente, en lui faisant faire un demi-cercle et en ayant soin de ne pas lui casser ses racines.

Après cette démonstration, M. Dubarle aborde un autre sujet. Il croit avoir remarqué, dans la culture des *porte-graines*, une anomalie qu'il signale, sans pouvoir bien clairement en démêler la raison; un seul porte-graine, même choisi parmi les pieds les plus *francs* de la variété, donnera presque toujours des graines moins satisfaisantes dans leurs produits que celles récoltées sur plusieurs porte-graines qui auront fleuri et fructifié ensemble, dans une même planche de terre. Il se demande si la cause n'en est pas que, dans le cas de ce porte-graines isolé, les insectes qui viennent le visiter sont tous chargés de pollen étranger, tandis que, si plusieurs portes-graines sont réunis, il y a plus de chances pour que ce soit leurs pollens respectifs qui leur soient apportés par les mêmes intermédiaires.

Sur ce sujet, M. Thirion demande la parole et dit que, sans repousser l'explication assez plausible fournie par M. Dubarle, il croit trouver la raison de l'anomalie signalée dans les travaux du célèbre Darwin; il rappelle en effet que, dans une conférence faite en 1879, il avait signalé les expériences de ce savant sur les croisements, desquelles il résulterait que plusieurs plantes de même espèce, fécondées les unes par les autres, donnaient de meilleurs produits qu'une seule plante fécondée par son propre pollen.

Six membres nouveaux sont présentés et la séance est levée à quatre heures, après le tirage d'une loterie composée de livres fournis par la Société, et de trois lots de légumes offerts par M. Simon Compiègne.

---

*Membres admis dans la Séance du 3 octobre 1880.*

M. TASSIN fils, horticulteur à Senlis.

M. AUBIN (Camille), horticulteur à Luzarches (Seine-et-Oise).

---

## CONCOURS ENTRE LES INSTITUTEURS

MÉMOIRE DE M. BLÉRIE, INSTITUTEUR A BOULLARRE,  
QUI A OBTENU LE PREMIER PRIX

Question posée :

*Quels sont les moyens que doit employer un Instituteur  
pour enseigner avec succès l'horticulture  
à ses élèves ?*

---

### Considérations générales.

Il serait à désirer que les enfants de nos villages eussent des notions exactes sur la science et l'art de cultiver la terre. En exerçant leur intelligence sur ces incessants sujets, on les

leur ferait aimer, on grandirait à leurs yeux une industrie que la routine et l'ignorance ont descendue au niveau d'un métier pénible et grossier; on les y attacherait peu à peu, sans efforts ni fatigue, et, dans l'avenir, nous n'aurions plus tant à gémir sur la désertion de l'ouvrier des champs vers les villes.

C'est par le jardin qu'il faut commencer. Il est là, sous la main de l'instituteur; il peut y trouver les éléments d'un enseignement utile. Est-ce que les phénomènes de la végétation ne s'accomplissent pas sur un mètre carré comme sur un hectare? Est-ce que les lois de l'assolement ne doivent pas être aussi rigoureusement observées dans un potager que dans une vaste exploitation? Est-ce que les engrais ne fonctionnent pas au jardin comme aux champs?

### Divisions.

L'horticulture se divise en deux parties : l'horticulture théorique, l'horticulture pratique.

De là deux modes d'enseignement.

Ces deux modes d'enseignement quoique bien distincts l'un de l'autre doivent sans cesse marcher de concert; unis intelligemment, ils produiront toujours d'heureux résultats. Rappelons-nous souvent cette maxime : *Progrès avec prudence et pratique avec science.*

Je vais tâcher de montrer comment j'applique cet adage à l'enseignement horticole de ma classe; comment je procède pour l'enseignement théorique, pour l'enseignement pratique et comment je fais concorder ces deux enseignements.

### Enseignement théorique.

*But.* — L'enseignement théorique a pour but de définir l'objet qui fait le sujet de la leçon, de l'expliquer, d'en montrer l'utilité, les différents modes de culture, les avantages ou inconvénients de ces modes et les résultats obtenus.

*Procédé.* — Voici comment je procède dans ma classe pour cet enseignement.

Je prends par exemple pour sujet à traiter la carotte. J'ai choisi d'avance différentes espèces de carottes. Je les montre à mes élèves. Je les mets même entre leurs mains. Je les définis. Je leur montre les différentes espèces, et les caractères distinctifs propres à chacune d'elles. Je leur énumère les principales parties dont elles se composent; je leur indique l'utilité de ces légumes, les principes nutritifs qu'ils possèdent. Je leur explique le mode de culture applicable à chacune d'elles, suivant la saison. J'ai eu soin aussi de leur montrer la graine. Puis, au moyen des spécimens qu'ils ont sous les yeux, je leur fais voir les résultats que l'on peut obtenir suivant les différents modes de culture.

La leçon terminée, je résume succinctement ce qui a été dit.

J'interroge mes élèves, pour m'assurer qu'ils m'ont compris et je leur fais résumer oralement la leçon.

Ainsi exposée ma leçon n'a duré que quarante minutes environ. Il reste donc vingt minutes pour le résumé écrit que je corrige dans mes moments libres.

Une fois par mois, une dictée est donnée sur les travaux horticoles du mois.

Tel est mon mode d'enseignement théorique pour n'importe quel sujet à traiter.

### **Enseignement pratique.**

*But.* — L'enseignement pratique ou jardinage est l'application intelligente, au jardin, de ce qui a été dit en classe.

La leçon orale terminée, je passe à la pratique. Je conduis mes élèves au jardin. Là, je les mets en présence du carré destiné à être semencé en carottes. Ce carré, comme tout le jardin, a été bêché avant l'hiver et convenablement fumé. J'ouvre moi-même la jauge; puis mes élèves continuent. Ici deux cas se présentent sur le procédé à suivre. Doit-on

faire travailler les élèves simultanément ou est-il préférable de les faire travailler alternativement?

J'ai essayé ces deux moyens et voici ce que j'ai remarqué.

### **Procédé.**

*Premier cas.* — Dans le premier cas, les élèves travaillant simultanément, il arrive qu'ils se gênent dans leurs mouvements, car, dans les jardins des instituteurs, les carrés sont généralement d'une étendue très restreinte. Ils causent, jouent et alors le travail s'exécute mal. L'élève ne voit pas bien son travail. A-t-il intérêt à bien faire, lorsque son voisin fait mal? Non, assurément.

Il n'y a donc pas d'émulation.

Il faut que l'élève voie son travail, qu'il le distingue de celui de ses camarades, que son œil soit choqué des déficiences de son labour et qu'il puisse remédier lui-même au mal.

Par ce mode les élèves tassent trop la terre à bêcher; elle se divise moins bien et le travail n'est que médiocre.

Et encore, pour accomplir ce travail d'ensemble, il faut que chaque élève apporte son outil. De là des instruments de toutes grandeurs, en plus ou moins bon état. Les élèves, en apportant ou en reportant leurs instruments, peuvent jouer avec et se blesser, et par là attirer une grande responsabilité sur l'instituteur.

Ce système est donc peu praticable.

*Deuxième cas.* — Dans le deuxième cas les élèves travaillent alternativement sous les yeux du maître et ils sont guidés par lui.

On n'a besoin que d'un seul outil; la terre n'est pas tassée. L'enfant voit son travail. Il peut le comparer à celui de ses camarades; il peut le rectifier. Ici, il y a émulation. Chaque élève tient à bien faire et à mieux faire que son devancier.

Ce travail terminé, on procède au semis; il a lieu en lignes. Le maître trace le premier sillon, épand la graine et la recouvre. Chaque élève procède ensuite de la même manière, jusqu'à ce que le carré soit complètement rempli.

Plus tard, c'est-à-dire lorsque la graine sera levée, sarclages fréquents et arrosages répétés s'il est nécessaire.

Pour toutes les autres plantes potagères, même manière de procéder.

#### **Réflexions.**

La leçon théorique, y compris les résumés, demande une heure; la leçon pratique ne durera pas moins d'une demi-heure. L'instituteur peut-il, chaque jour où il y aura leçon d'horticulture, disposer d'une heure et demie? Non, la séance serait trop longue.

La leçon pratique peut fort bien avoir lieu en dehors des heures de classe, le jour même ou le lendemain. Tout le monde y gagne. D'abord les élèves de la première division, en ce sens que le maître n'a qu'eux à surveiller et qu'alors il peut se donner tout entier à eux. Puis les enfants des autres divisions, car il n'y a aucun arrêt, ni retard dans leurs exercices habituels. Enfin l'instituteur, puisqu'il a conscience d'avoir rempli ses devoirs journaliers et donné tous ses soins à chaque division de sa classe conformément à son programme.

#### **Concordance des deux enseignements.**

Mes leçons ne suivent point un plan méthodique tel que celui des traités de jardinage. Elles sont appropriées aux saisons et à la culture propre à chacune d'elles. Ainsi la leçon théorique de la carotte n'aura point lieu en novembre; mais je la ferai juste à l'époque propice à la culture de cette plante.

#### **Leçons générales.**

Les leçons générales sur les différentes espèces de terrains, et sur les matières qui les composent, sur la manière d'orga-

niser un jardin, sur les engrais, sur la destruction des insectes nuisibles, sur les outils de jardinage, etc., se font en hiver, alors que ces leçons ne nécessitent pas une application pratique.

#### **Système d'émulation.**

L'instituteur donne à ses élèves, pour les récompenser de leur application à l'enseignement théorique, des graines et du plant des différents végétaux cultivés au jardin de l'école.

L'élève, qui a son jardin personnel dans le jardin de ses parents, est tenu de le cultiver lui-même, de l'ensemencer et de soigner ses semis et ses plants.

Au moins une fois par mois le maître visite les différents jardins de ses élèves. Il guide ses jeunes jardiniers, les encourage, leur donne des conseils et se fait ainsi une idée exacte de la manière dont ses leçons sont mises en pratique.

Il est accordé à l'élève une note variant de 4 à 40 pour la bonne tenue de son jardin. Chaque trimestre, récapitulation des notes obtenues et inscription au tableau d'honneur.

A la fin de l'année scolaire, récapitulation générale des notes; et les trois élèves qui ont obtenu le plus de notes reçoivent, à titre de récompense, un volume ayant rapport au jardinage.

L'enfant tient à honneur de bien faire; les parents sont heureux de voir l'instituteur au milieu de leur jardin et s'y intéresser, d'avoir de lui de la graine de premier choix ou du plant de la plus belle espèce. Aussi l'instituteur constate-t-il avec plaisir que généralement il ne prêche point dans le désert.

Ce système a l'avantage de mettre l'instituteur en rapport avec les parents de ses élèves. Il reçoit leurs observations, leurs confidences; il leur parle de leurs enfants, de leurs études et de leur avenir. Il les encourage à persévérer dans

la bonne voie où ils sont entrés. Il cherche à inspirer aux parents et aux enfants l'amour du travail champêtre et par là de leur village. Qui aime son jardin, son village, aime sa patrie. Et au jour du danger, on verrait partout les bras robustes de nos travailleurs des champs prêts à défendre, non-seulement leur jardin, leur petite patrie, mais la France, la grande patrie.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Multiplication du pissenlit par œilletons, par M. Jean SCHOLLER.* — Chacun connaît la culture du pissenlit par semis; chacun sait aussi que le semis d'une plante épurée fournit des échantillons qui peuvent rivaliser avec les plus belles chicorées. Mais n'avons-nous pas à reprocher au semis son inconstance, sa lenteur à donner, la même année, les plantes que l'on recherche aujourd'hui? Voici un mode de multiplication très rapide et à la portée de tout le monde. Il consiste à déchausser la plante-mère après la récolte, comme cela se pratique pour l'artichaut; on détache à la serpette tous les œilletons avec un talon, c'est-à-dire avec le fragment de racine qui relie l'œilleton au collet du pied-mère; on rehausse cette plante décapitée avec un peu de vieux terreau, et on attend. Puis on plante les œilletons dans une planche bien préparée et bien fumée, à quinze centimètres de distance et en quinconce; on peut, au besoin, les contreplanter dans des planches de laitues d'été, oignons blancs, etc. Après trente à quarante jours, selon la température, on voit la plante décapitée donner naissance à une légion d'enfants, parfois 20 ou 40, qui sortent de la souche autour de la partie tronquée. On l'arrache de nouveau avec toutes ses ra-

cines, on l'œilletonne comme la première fois et on plante ces jeunes rejetons à côté de ceux enlevés antérieurement. La mère doit produire des rejetons jusqu'à l'extrémité de ses racines; pour cela on coupe ces dernières par tronçons que l'on met en jauge, l'un près de l'autre et debout, sur une couche, sous des cloches badigeonnées d'un lait de chaux, soit même à l'air libre. Ces racines sont recouvertes d'un centimètre de terreau. Au bout de 25 à 30 jours, vous aurez autant de pieds que vous aurez enterré de fragments de racines. C'est le moyen le plus rapide pour multiplier le pissenlit, et le plus certain pour reproduire la variété aussi franche que le pied même sur lequel on a opéré. Pour les autres soins, ils consistent à donner quelques binages et un arrosement d'engrais liquide. (*Société d'Horticulture de Reims*).

\* \* \*

*Rusticité du Pyrethrum aureum.* — Une douzaine de plantes de cette espèce ont été, en quelque sorte, oubliées dans une plate-bande où, n'ayant pas été pincées, elles ont fructifié à volonté. En mars suivant, les graines ont levé tellement que le sol, sur ce point, attirait les regards par sa couleur insolite; ces jeunes plantes qui se sont développées toutes seules, en plein air, malgré l'hiver, pourraient servir à la décoration des corbeilles en mosaïque. Le procédé est donc ici bien indiqué: Semer en pleine terre sur la fin de l'été, à la façon des *myosotis* et des *silene*; au printemps éclaircir, lorsque les plantes ont une ou deux feuilles, ensuite repiquer en godets ou sur une plate-bande bien exposée afin d'avoir, de bonne heure, de fortes plantes dont la réussite soit assurée. On n'aura même plus à redouter la fonte, si fréquente quand on les élève en serre.

(*Moniteur Horticole belge*).

\* \* \*

*Le Sulfure de Calcium, par M. ED. ANDRÉ.* — Le sulfure

de calcium fait disparaître radicalement le blanc des verveines et des rosiers, l'oidium de la vigne et celui du pêcher. Il a été déjà souvent indiqué contre les végétations cryptogamiques qui envahissent les plantes cultivées; mais si on l'a parfois essayé sans succès, la cause en est probablement dans une mauvaise préparation, et je crois utile de faire connaître le moyen employé par M. le comte de Bysson pour l'obtenir dans toute son énergie curative. — Prenez 4 kilog de soufre sublimé et la même quantité en volume de chaux vive fraîchement fusée que vous placez dans une chaudière en fonte. Vous versez peu à peu, en remuant avec un bâton, 40 à 42 litres d'eau et vous placez la chaudière sur un feu vif, pour mettre le tout en ébullition. Vous laissez bouillir, en remuant constamment, jusqu'à ce que le soufre en suspension dans le liquide soit fondu, ce que l'on reconnaît à la teinte orangée que prend la dissolution. On enlève du feu et on laisse déposer jusqu'au lendemain. La liqueur clarifiée a pris la couleur de la teinture du safran; on la met en bouteilles, et, placée à la cave, elle se conserve indéfiniment. — Pour se servir de cette dissolution, on en verse 4 litre dans 50 litres d'eau; on remue pour mélanger. L'eau devient d'abord jaune-verdâtre, puis blanche. Alors, avec une pompe à main de serre, à disque percé de trous très fins, on seringue les plantes infestées que l'on veut soustraire à l'invasion. Pour que le remède agisse avec efficacité, il faut : 1° opérer le matin d'une journée qui s'annonce sèche et lumineuse; 2° que les plantes soient parfaitement mouillées par le liquide. C'est pourquoi les pompes et les seringues à gros jets ne valent rien; elles consomment trop de liquide et ne mouillent pas uniformément. Si la maladie n'est pas déclarée, un seul seringuage suffit; si elle a fait invasion, il en faut trois à deux jours de distance, si c'est possible, car c'est l'état du temps qui doit servir de règle.

(Société centrale d'Horticulture de France).

## Leçons d'Horticulture

NOVEMBRE 1880.

### *Plantations et choix des variétés.*

- Vineuil* : Jeudi 4, à 9 heures du matin, chez M. Dupré.
- St-Leu-d'Esserent* : Jeudi 4, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Senlis* : Dimanche 7, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Crépy* : Jeudi 11, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Betz* : Jeudi 11, à 2 heures, chez M. Roblin.
- Baron* : Dimanche 14, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Nanteuil* : Dimanche 14, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Apremont* : Jeudi 18, à 9 heures du matin, à la mairie.
- Précy* : Jeudi 18, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pontarmé* : Dimanche 21, à 10 h. du matin, chez M. Dupuis.
- La Chapelle* : Dimanche 21, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville* : Jeudi 25, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 25, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Fleurines* : Dimanche 28, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 28, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

## Tarif des Annonces.

---

### Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| 1 fois . . . . .           | 2 fr. 50 |
| 3 fois de suite . . . . .  | 6 »»     |
| 6 fois de suite . . . . .  | 10 »»    |
| 12 fois de suite . . . . . | 18 fr.   |

*Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.*

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

---

### Jus de tabac

---

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

*S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.*

---

**Une médaille d'or** sera décernée en Octobre 1881 pour la *meilleure culture commerciale d'asperges*; les Concurrents devront se faire inscrire avant le mois de Novembre prochain.

---

### Revue de l'Horticulture belge et étrangère

*Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1<sup>er</sup> de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.*

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïciculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement *d'un an* : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus. *S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)*